

## Confinement : Une prof de l'Orne fait valoir un arrêt de travail pour protéger sa mère âgée

4-5 minutes

Une enseignante de l'Orne est en arrêt de travail car selon elle, le protocole dans les écoles ne protège pas les adultes du virus. Et elle doit veiller sur sa mère âgée.



Une institutrice de l'Orne a fait valoir un arrêt de travail pour protéger sa maman de 90 ans. « Parce que le risque de contamination à l'école est trop important », juge-t-elle. (photo d'illustration) (©Lille actu)

Par [Karina Pujeolle](#) Publié le 8 Nov 20 à 18:17

Parce qu'elle souhaite conserver l'anonymat, nous l'appellerons Carole. **Professeure des écoles, en maternelle, dans l'Orne**, Carole n'a pas retrouvé sa classe à la rentrée de la Toussaint.

« Je dois m'occuper de ma maman qui vit seule chez elle et qui est âgée de 90 ans. Je lui fais notamment ses courses donc, même si je respecte les gestes barrières, je suis en contact avec elle », confie l'enseignante qui faisait jusqu'alors face à une vingtaine de

bambins âgés de 3 à 5 ans.

« Et à cet âge-là, on est forcément collés à eux. Ils en ont besoin. On ne peut pas leur dire : « Reste à un mètre ! », ce n'est pas possible ».

### **« Ils peuvent être asymptomatiques et donc contaminants »**

Même si elle porte le masque toute la journée – « Ce qui est d'ailleurs fatigant pour l'enseignant et compliqué pour les enfants » – elle a cependant jugé que le risque de contracter le coronavirus était trop important lors de ce nouveau confinement.

Lors du premier confinement, elle avait bénéficié du télétravail. « Mais cette fois, je n'ai pas pu le faire ». Elle s'est donc rendue chez son médecin.

« Le masque chirurgical empêche au porteur du virus de le transmettre mais pas forcément de le recevoir. Et si des enfants sont asymptomatiques, ça ne les empêche pas d'être porteurs de virus donc contaminants ! Les petits de cet âge, ça éternue souvent... Et pas forcément dans le coude. »

« Ce n'était même pas mon médecin traitant mais un remplaçant qui m'a reçue. Quand je lui ai expliqué ma situation, il a répondu : « Vous vous occupez de votre maman, ça me suffit » et il m'a signé un arrêt de travail ».

Ce qui, pour autant, ne satisfait pas Carole.

« Ça me met en colère parce que je ne suis pas malade ! Et je perds un jour de carence. Mais si je veux protéger ma maman, je n'ai pas d'autres choix. Il faut que je puisse être présente à ses côtés si elle en a besoin. Je ne vais la voir qu'une à deux fois par semaine et je l'appelle tous les jours mais je sens bien que ce nouveau confinement est difficile à vivre pour elle, son moral flanche. »

### **« Le contact et le respect des autres fait partie de l'éducation de l'enfant »**

Carole a donc renoncé à travailler. « Ce nouveau protocole n'est pas renforcé en réalité. Les récréés décalées, on les faisait déjà à la reprise en mai. Le matériel de sport est utilisable par tous les

enfants qui se mélangent forcément. **En maternelle, la priorité éducative, c'est la manipulation donc, en classe, les petits touchent à tout.** Et ils passent d'un jeu à un autre en quelques minutes. Les en empêcher, c'est compliqué aussi parce que le contact avec les autres et le respect des autres fait partie de l'apprentissage et de l'éducation de l'enfant. Et si en élémentaire, on peut écarter les tables, ce n'est pas si simple en maternelle. Il aurait peut être fallu faire de plus petits groupes de classe ? Mais est-ce, là aussi, la bonne solution ? Et en existe-t-il vraiment une ? »

Une chose est sûre : Carole a estimé que sa rentrée des classes « était trop risquée » pour sa maman. « Sinon, j'y serais volontiers allée à l'école ».

Elle attend donc les nouvelles directives du gouvernement et jugera après le 1er décembre, si elle prolonge son arrêt ou pas.

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! [https://actu.fr/societe/confinement-une-prof-de-l-orne-fait-valoir-un-arret-de-travail-pour-protoger-sa-mere-agee\\_37333188.html](https://actu.fr/societe/confinement-une-prof-de-l-orne-fait-valoir-un-arret-de-travail-pour-protoger-sa-mere-agee_37333188.html)